

## Acquisition d'un parc mobile de vélos destinés à la commercialisation de produits touristiques par une fédération de prestataires spécialisés

Fédérer et promouvoir l'offre touristique itinérante



### Maître d'ouvrage (raison sociale) :

Syndicat local Guide Nature Randonnée

### Localisation

- Nom du GAL : GAL du Velay  
- Commune du projet : Commune des Estables, Communauté de Communes du Mézenc Loire Meygal

### Coût du projet

- Coût global de l'opération :  
Coût réalisé de 26 850.81 €

- Montant de la subvention LEADER : Aide LEADER de 8 000 € en cofinancement avec la Commune des Estables, de Lantriac et de la CC Mézenc Loire Meygal

### Contact du maître d'ouvrage

Grégory JOVIGNOT, Président  
Olivier ARNULF, Commission VTT  
guidenaturerandonnee@gmail.com  
07.68.06.82.81

### Présentation du projet :

Le Syndicat Local Guide Nature Randonnée du Mézenc et de la Loire Sauvage a été créé aux Estables en 2012. Cette structure regroupe 12 entreprises indépendantes situées sur le Massif du Mézenc/Gerbier qui proposent des prestations touristiques liées à la pratique des sports de pleine nature. Ces professionnels regroupés mutualisent ainsi des moyens humains, financiers et matériels pour mieux répondre aux demandes de la clientèle.

Le syndicat a investi en 2017 dans un parc de vélos mobile (VTT + VAE + Remorque) permettant de créer une véritable école de VTT itinérante à destination de jeunes publics

Ces différents investissements permettent de positionner le Velay comme une destination privilégiée pour la pratique du VTT. Ces outils permettent une découverte itinérante du territoire et renforce la mise en réseau des prestataires touristiques.

### Objectif du projet / Lien avec la stratégie :

Acquérir du matériel performant pour développer une commercialisation de produits touristiques permettant la mise en réseau des prestataires tout en répondant aux besoins de la clientèle itinérante.

### Type d'innovation / exemplarité :

Le projet répond aux attendus du programme puisque cet investissement favorise la construction de produits touristiques adaptés tout en facilitant la mise en réseau des prestataires.

### Réalisations :

Ce projet a permis de positionner le territoire du Velay comme une destination VTT notamment en créant un centre d'enseignement de la pratique du VTT.

### Résultats / Valeur ajoutée du projet :

Cette opération permet de renforcer le positionnement du territoire comme un lieu de pratique du vélo. Il offre une prestation complémentaire à la clientèle itinérante tout en fédérant un peu plus un réseau de prestataires touristiques compétents. Ces investissements permettent de créer des produits touristiques packagés susceptibles d'allonger la durée de séjour sur le Velay.

### Facteurs clés de l'innovation/exemplarité

- **Freins** : Difficulté à trouver des cofinancements publics compatibles pour déclencher l'attribution de fonds LEADER
- **Atouts** : Fort soutien des élus au niveau local. Réseau de prestataires reconnu dans leurs compétences.

### Transférabilité

- **Recommandations** : Besoin de concertation entre financeurs pour aboutir à un plan de financement administrativement sécurisé.
- **Limites** : Nécessité d'avoir une trésorerie solide en attente du versement de la subvention LEADER, expliqué par la lourdeur du programme (mise en place, délai).